

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 JUILLET 2020  
ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

**ABSENTS EXCUSES** : T. JURINE

**PRESENTS** : 14

**REFECTION DE LA TOITURE DE L EGLISE**

Monsieur le Maire rappelle que les fortes pluies du mois de juin ont fait apparaître de nombreuses fuites. Il est nécessaire d'entreprendre rapidement des travaux de réfection de la toiture ainsi que différents travaux d'entretien tels que le plafond de la sacristie, le démoussage, la remise en état et la restauration des vitraux ainsi que de la maçonnerie. Le montant global prévisionnel des travaux ainsi que les honoraires de l'architecte s'élèvent à 100 355.Euros HT.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de demander des subventions à la Région, au Conseil Départemental ainsi qu'à la DRAC (Direction Régionale de Affaires Culturelles). Sans ces aides, la commune ne pourra pas réaliser l'ensemble de ces travaux nécessaires à la conservation de l'édifice.

**PARTICIPATION FINANCIERE POUR LA CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE**

Mr le Maire rappelle au conseil municipal que lors de la mise en place du RPI, il avait été voté une aide financière de 40 € par carte de transport. Le Conseil Municipal à 14 voix POUR et 1 ABSTENTION décide de reconduire cette aide.

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'en 2019, des aides avaient été demandé au Conseil Départemental pour aider à l'achat d'un défibrillateur extérieur (achat de 1 518 Euros HT – subvention de 60%) et l'installation d'un boîtier connecté au stade de foot (achat de 1 650 Euros HT – subvention de 60 %) Boîtier piloté à distance pour permettre l'atterrissage de l'hélicoptère du Samu. Une 3<sup>ème</sup> subvention avait été demandé pour aider à la construction d'un abri au local technique (montant des travaux : 9 000 Euros HT – subvention de 60%) afin de mettre à l'abri notamment le tracteur communal. Toutes ces aides ont été attribuées.

**LUDOBUS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Loire Forez Agglo propose la tournée d'un ludobus sur la commune à partir de septembre. Il s'agit d'un service de prêt de jeux gratuits rattaché au réseau Copernic qui inclus les médiathèques, bibliothèques et ludothèques de Loire Forez Agglo. Les usagers ont une carte unique pour tout le réseau. Cette carte est gratuite pour toutes les personnes habitant l'agglomération mais aussi pour les personnes scolarisés ou travaillant sur l'agglomération. Le passage de ce bus devrait être toutes les 3 semaines hors vacances scolaires le mardi de 16h à 17h30 et devrait s'installer sur le parking de la salle des fêtes.

**LOIRE FOREZ AGGLO**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le Président, les 15 vices présidents et les 9 conseiller délégué issus des élections du bureau communautaire du 11 juillet dernier.

**PARTICIPATION CITOYENNE**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint informe le Conseil Municipal qu'il est proposé à la commune de mettre en place une « participation citoyenne » qui consiste en une convention basée sur la mobilisation de référents de toutes les zones de la commune et en lien avec la Gendarmerie. Le but de cette convention est de faire remonter des informations utiles sur des agissements ou fait anormaux (pas de délation, d'espionnage, d'auto défense et de commérages). Les volontaires pour être référents seront « triés » pour avoir une harmonisation sur tout le territoire communal. Possibilité d'installer une vidéo protection au centre du village pour analyser les flux en cas de faits délictueux. La 1<sup>ère</sup> présentation sera faite au Conseil Municipal. Après vote de celui-ci, organisation d'une réunion publique et première estimation de l'implication des habitants et recherche de volontaires. La mise en place de cette convention sera suivi de réunions régulières.

**REHABILITATION DE LA SALLE DES FETES**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint informe le conseil municipal de l'avancée des travaux qui se déroule sans problème.

Le Maire, M. MIOMANDRE